



OBJECTIFS

**Restructuration
Canon
2ème saison !**

Après la mise en œuvre du plan de restructuration et de licenciement de 2014, l'année 2015, tel qu'affirmé lors des kick off de début d'année par nos dirigeants, devait être une **année de stabilisation**. Pourtant, M. Stalin vient de soumettre au Comité d'Entreprise un nouveau projet de réorganisation dénommé « **Kaizen** », qui vise la **fermeture de 13 agences sur les 19 en province**.

改善
kai = changement
zen = bon

A grands renforts de réunions de service, communications internes, alors que les instances n'ont pas encore été consultées, la direction est montée au créneau pour vanter les bienfaits de son nouveau projet, qui prétend pour la énième fois, redynamiser l'activité commerciale !

Messieurs Stalin et Paris nous indiquent dans leur communiqué interne du 11 juin qu'il « leur est apparu indispensable de redynamiser le réseau direct » suite aux résultats des enquêtes « Your Voice » et « Customer Loyalty ». On croit rêver ! A croire que la politique de l'entreprise se détermine dorénavant en fonction d'enquêtes ou de sondages. Heureusement le ridicule ne tue pas !

Réduire les
coûts, ça c'est
rentable !

Hormis le fait de se lamenter en évoquant une conjoncture économique difficile, M. Stalin ne présente **aucune donnée d'ordre économique, ni stratégie commerciale pour accroître le business**. Depuis ces dernières années, à défaut de développer le chiffre d'affaires, la direction générale mène une politique de réduction des coûts, notamment au niveau immobilier (réduction des surfaces, fermeture de locaux, etc.). D'ailleurs, M. Stalin nous a indiqué que ce projet permettrait d'économiser 1 million d'€.



Concrètement, la direction propose un redécoupage commercial et veut transformer les régions actuelles du Géo en province **en 6 régions**. Les agences maintenues, pour l'heure, seraient : Lille, Strasbourg, Lyon, Aix en Provence, Toulouse et Nantes. Les 13 autres agences telles que Bordeaux, Tours, Laxou, Rennes, Grenoble, Dijon, Reims, etc. **seraient fermées à plus ou moins court terme**, en fonction de la date d'échéance des baux.

Alors que la restructuration effectuée en 2014 devait redynamiser l'activité commerciale, notamment grâce aux synergies créées par la fusion avec Océ et moyennant un nouveau schéma d'organisation, c'est sans aucune gêne que M. Stalin, écrit dans le communiqué que : « l'organisation actuelle est centralisée et complexe, a créé des silos et entrave notre réactivité » alors que **c'est lui et le Comité de Direction actuel** qui sont à l'origine de celle-ci. Responsable mais pas coupable !



Pour vendre son projet, on a le droit au couplet habituel sur la nécessité de « remettre les clients et les collaborateurs au cœur de nos préoccupations » (Ouf ! il était temps ! Il y en a qui ont oublié qu'on était une entreprise commerciale). Concernant les collaborateurs, ils s'en préoccupent en supprimant le lieu de travail de 167 salariés (hors techniciens) - IC, IA, RRV, RSC, etc. - à qui l'on va demander de travailler à domicile, tout ou partie, en fonction de leur activité. En clair, **les économies vont encore se faire sur le dos du personnel**.

CGT CANON FRANCE

17, quai du Président Paul Doumer 92414 Courbevoie cedex
E-mail : cgt.canon@free.fr - Site Internet : www.cgtcannon.com



C'est sans doute pour être « au plus près du client » que la direction a centralisé l'an dernier un grand nombre d'activités au Siège et veut faire la même chose aujourd'hui au niveau des régions. Quand on constate la baisse importante des effectifs commerciaux du Géo, qui devrait avoisiner la centaine très prochainement, on voit se profiler une nouvelle orientation commerciale visant à concentrer l'activité sur les grands centres urbains, quitte à se désengager au bénéfice d'un autre réseau.

Pour renforcer l'activité, on supprime les show-rooms en province. Pour renforcer la communication les salariés isolés vont pouvoir surfer à volonté sur la nouvelle plateforme « E2E ». En cas de besoin impératif de se réunir, il sera possible de louer des bureaux dans des centres d'affaires... Les techniciens, dans le cadre de leur activité, disposeront de points logistiques ou de stockage chez des prestataires. **Bref, l'art et la manière de remettre en cause le collectif de travail !**

D'ailleurs, la Direction, qui prétend vouloir « remettre les collaborateurs au cœur de ses préoccupations », n'inclut dans son projet, **aucune analyse, ni évaluation de ses conséquences sur les conditions de travail, ce qui est révélateur du peu de considération qu'elle porte à ces questions.**

Ne voulant pas risquer un nouveau PSE, la Direction affirme que le projet n'induit pas de conséquences sur l'emploi et qu'il ne nécessite donc pas l'adhésion du salarié par le biais de la signature d'un avenant. Toutefois, il faut savoir que tout changement d'organisation du travail, **avec l'exercice de l'activité professionnelle au domicile**, conduit à une modification du contrat de travail.



Pour la CGT, il n'est pas question de se laisser enfermer dans un discours alarmiste sur la nécessité de rationaliser l'activité sous couvert d'une déficience de résultats, alors que Canon France a dégagé en 2014 près de **17 millions d'euros de bénéfices** (source : Bilan et compte de résultats 2014 entériné lors du Conseil d'Administration du 29 avril 2015).

Aujourd'hui on constate que l'industrialisation excessive des process, la mise en place d'outils informatiques et de procédures contraignantes, sont loin de nous hisser vers l'excellence, déresponsabilisent et démotivent les salariés tout en nous éloignant de la clientèle. La mise en œuvre de Service Expérience en est une parfaite démonstration et a généré une insatisfaction sans précédent de la clientèle.

Si la préoccupation de la Direction est de veiller à la bonne santé financière des actionnaires, les élus pour leur part ont la responsabilité de veiller à ce que les intérêts du personnel ne soient pas remis en cause lors de la mise en place des réorganisations décidées par nos dirigeants.

La CGT considère que la Direction n'affiche pas clairement ses intentions. Il manque un volet social au projet soumis qui prive les salariés d'un certain nombre de leurs droits. Nous allons exiger que la Direction fournisse ces informations dans le cadre de la procédure d'information / consultation du C.E. **Vos élus CGT vous tiendront informés de l'évolution de ce dossier et des éventuelles actions à engager...**

